



COMMUNIQUE DE PRESSE – Conseil provincial du Hainaut 29 septembre 2020

> **Financement des zones de secours : « Au-delà de 30%, c'est l'aventure »**

Dans le délicat dossier du financement des zones de secours, c'est au titre de Président ff de l'Association des Provinces (APW) que le Député Serge Hustache s'est exprimé ce 29 septembre devant le Conseil provincial. Dans un avis qu'elle vient de rendre au Ministre Dermagne, l'APW n'y va pas par quatre chemins : *« si le Gouvernement wallon persiste dans sa volonté de porter 60% du financement de la part communale des dotations aux zones de secours à charge des Provinces, la question du licenciement du personnel devra être clairement posée »*. Un scénario que le Hainaut ne veut pas envisager. L'Institution est engagée dans des réformes. Deux groupes de travail au sein du Conseil et du Collège provincial analysent les pistes d'économie, de rationalisation mais également de recettes possibles pour redessiner les contours de l'action provinciale et ses priorités. Ces démarches se basent sur une collaboration étroite avec l'administration pour déboucher sur un plan d'avenir durant l'année qui vient.

« Mais il ne faut pas demander l'impossible aux provinces », estime en substance Serge Hustache. Alors que l'on évoque pour le Hainaut une somme de quelque 64 millions à consacrer aux zones de secours pour soulager les communes d'ici 2024, le Collège provincial fait sienne la position de l'APW : *« les Provinces ont constaté que, au-delà d'un financement de 30%, il était impossible pour l'Institution de poursuivre ses missions au service du citoyen sans une aide significative du niveau régional. Cela aurait un impact sans précédent sur le personnel et la Région devra, dans ce cas, assumer son unique et lourde responsabilité »*.

Les Provinces veulent donc couper la poire en deux ; préserver à la fois leur autonomie et une capacité d'intervenir dans les domaines où elles apportent une vraie plus-value aux villes et aux citoyens.

« Nous assumerons nos responsabilités dans le cadre du budget 2021 et supporterons déjà un tiers du coût total des zones de secours », annonce Serge Hustache. Au-delà, c'est la qualité du service aux citoyens et aux communes qui sera remise en question. *« Nous voulons reprendre une discussion avec le Gouvernement wallon et les communes sur base de cette limite de 30%. Le contrôle de l'inflation du coût des zones devra également figurer au menu de ces discussions »*.

> Ghlin : un espace d'entraînement complémentaire aux outils de formation de la Province

Lors de sa dernière séance, le Conseil provincial avait confirmé son intention de reprendre en emphytéose l'ancien site de la Protection civile de Ghlin. Interrogé par le chef de groupe Ecolo Philippe Lesne sur la rentabilité potentielle de cette opération, le Député provincial Pascal Lafosse a apporté des compléments d'information sur la gestion future de cet espace. Alors que l'offre et la demande de formations en sécurité sont en hausse (50% de participants en plus au sein des formations de la Province de Hainaut en cinq ans), le site de Ghlin apparaît comme une opportunité. Pour le financer et faire de cet espace un outil complémentaire aux sites de Jurbise et de Bauffe, il sera fait recours à un montant de 5 millions non utilisés.

« Il est envisagé de faire de Ghlin une deuxième antenne de notre Régie provinciale autonome (RPA) Hainaut Sécurité située à Bauffe, explique le Député. Cette RPA dégage un bénéfice et son premier objet est de mettre des infrastructures d'entraînement à disposition. On s'orienterait alors vers le développement de deux sites d'entraînement : Bauffe principalement pour les services de secours et Ghlin pour les services de sécurité ; Bauffe permettant notamment de réaliser des simulations d'interceptions, de déploiements qui ne seraient pas possibles à Ghlin ».

Sur cette base, la RPA va développer un plan stratégique pour la création de formations et infrastructures sur cinq à dix ans en collaboration avec l'Institut provincial de formation.

> Aide sociale aux étudiants durant la crise sanitaire : la Province a assuré

La crise sanitaire plonge de nombreux étudiants dans des difficultés économiques. La Conseillère provinciale Ayse Aktas a d'ailleurs interrogé le Député en charge de l'Enseignement supérieur, Eric Massin, sur les interventions proposées par la Commission d'aide sociale de la Haute Ecole Hainaut-Condorcet. Les demandes d'aide financière sont passées de 699 à 833 en quelques mois pour un montant atteignant aujourd'hui 471.328€, soit près de 150.000 € de plus que l'an dernier.

Sur quoi portent ces aides ? Eric Massin a rappelé qu'elles concernaient bien sûr le matériel comme un PC portable ou une connexion wifi pour permettre aux étudiants de poursuivre leur cursus, mais aussi un revenu de remplacement quand il n'était plus possible de « jobber ».

Pendant le confinement, si le kot n'était pas occupé et que les contrats ne pouvaient être suspendus, le conseil social est intervenu pour verser une part de loyer. Le rapatriement des étudiants séjournant à l'étranger a pu être organisé, et ceux qui en avaient besoin ont pu bénéficier d'aides spécifiques. Aujourd'hui encore, le Conseil social veille à l'achat de PC portables et de masques tout en restant attentif aux situations particulières des étudiants. Elles sont examinées chaque semaine.

> Travaux : plus de 2,5 millions en faveur des écoles

Le budget 2020 de la Province de Hainaut prévoit 4 millions d'€ supplémentaires pour la mise en conformité des bâtiments et l'engagement de travaux favorisant les économies d'énergie. Ce programme initié pour cinq ans et pour un total de 20 millions d'€ trouve de régulières

concrétisations sur le terrain et renforce la capacité d'investissement de 10 millions annuels déjà consacrée à ces politiques. C'est ainsi que le Conseil provincial vient d'accorder son feu vert à plusieurs chantiers pesant ensemble plus de 2,5 millions d'€.

La Haute Ecole Condorcet bénéficiera ainsi d'aménagements sur plusieurs de ses sites. A Montignies-Sur-Sambre, le revêtement intégral des sols et le remplacement de la toiture des locaux administratifs sont décidés : un investissement global de 450 000 €. Le site du champ de mars à Mons verra lui sa cabine haute tension remplacée (180 000 €).

Sur le site de l'Université du Travail de Charleroi, en mutation en raison de l'implantation de la cité des métiers, le remplacement des sanitaires du bâtiment Ferrer et des ascenseurs de la Cité juvénile (coût global : 350 000) apporteront un supplément de bien-être aux étudiants et au personnel.

Dans l'enseignement secondaire, le lycée d'Hornu-Colfontaine profitera d'un investissement de 800 000 € pour renouveler les toitures de ses ateliers industriels. La rénovation des classes et labos du plateau de Morlanwelz sera poursuivie (315 000€) tandis qu'à l'Académie des métiers de Mons, ce sont les sanitaires et le chauffage qui seront remis aux normes.

Naqia : préventions d'inondations à Esplechin et Huissignies

La lutte contre les inondations mobilise les équipes de Hainaut Ingénierie Techniques. Le programme Naqia, initié depuis 2009, a permis la réalisation d'ouvrages d'art tels que des zones d'immersion et des bassins d'orage sur nos cours d'eau. Dans le cadre de cette politique, le Conseil provincial a autorisé le lancement d'un marché de travaux d'une hauteur de 400 000€ pour la réalisation d'une zone d'immersion temporaire sur le « Rieu de Barges » à Esplechin. La topographie des lieux permet de créer un barrage pour retenir environ 60 000 m³.

La Province de Hainaut a également décidé d'intervenir pour protéger le village de Huissignies (Chièvres) par la création la création d'un bassin de retenue d'une capacité de 17 000 m³ Un investissement de près d'un million d'€ qui prévoit également un plan d'eau permanent permettant de garder une biodiversité intéressante.

Pour en savoir plus sur le projet de Huissignies, voyez le reportage du service provincial de communication : <https://www.youtube.com/watch?v=DT3ydV-u5cU>